Revendications, militantisme, folklore ont marqué la fête internationale du 1er mai à Dakar. Comme à l'accoutumée, la CNTS, la centrale la plus représentative du pays a organisé un «défilé monstre» parti du stade lha Mar Diop pour aboutir à la place de l'independance en passant par le Palais de la République où M. Madia Diop secrétaire général a remis le traditionnel cahier de doléances au chef de l'Etat. Si, globalement la CNTS est satisfaite de l'année syndicale (nouveiux avantages et amélioration du pouvoir d'aohat dans certains secteurs), le secrétaire général de la CNTS en remettant le cahier de doléances au chef de l'Etat. n'en a pas moins déploré les provocations dont sont l'objet des travailleurs dans certaines entreprises, le piètinement des discussions tripartites du fait du secteur privé. Certains patrons, a-t-il dit, prennent souvent prétexte de la crise pour opposer un refus systématique «aux légitimes revendications des travailleurs».

galaise

pour l'aider

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs les Membres du Bureau confédéral de la CNTS.

C'est toujours avec plaisir que je reçois, chaque 1" mai, Fête du Travail, le cahier des doléances des travailleurs.

C'est, en effet, pour le chef de l'Etat, une excellente occasion de se pencher, avec les responsables de la centrale syndicale la plus représentative du Sénégal, sur la situation économique et sociale de notre pays.

L'intérêt des rencontres comme celle d'aujourd'hui, est de permettre non seulement à votre syndicat de préciser sa mission, à l'heure du sursaut national, et de confirmer sa politique de participation responsable, mais également d'offrie au gouvernement. l'occasion d'inviter l'ensemble des travaile ont marqué la fête internationale mée, la CNTS, la centrale la plus défilé monstre» parti du stade lba ependance en passant par le Palais p socrétaire général a remis le ré de l'Etat. Si, globalement la CNTS eaux avantages et amélioration du le secrétaire général de la CNTS en ré de l'Etat n'en a pas moins déploré travailleurs dans certaines entre-ripartites du fait du secteur privé. souvent prétexte de la crise pour gitimes revendications des travailleurs gouvernement cahier de 1984.

A côté des revendications sectorielles, les forêts de pancartes insistaient sur le coût de la vie. Malgré la conjoncture nationale et internationale difficile, la paix sociale en général a été préservée. Cette preuve de civisme, de lucidité et de réalisme dont on a fait preuve «nous permettra ensemble d'atteindre et solidairement les objectifs que nous nous sommes fixés», a dit le chef de l'Etat en réponse à M. Madia Diop. Au sujet des revendications de 1963, «je voudrais affirmer, a indiqué le président Abdou Diouf que nous avons été non seulement attentifs à voe problèmes mais aussi disposés à les résoudre dans toute la mesure de nos moyens». Le chef de l'Etat a assuré que c'est cette même volonté qui animera son gouvernement dans l'examen des différentes doléances contenues dans le cahier de 1984.



Le chef de l'Etat répond à l'allocution du secrétaire général de la CNTS.

ABDOU DIOUF:

Vous avez donné à la participation responsable une nouvelle vigueur

leurs à une réflexion collective sur les principes suivants qui régissent sa politique sociale :

* - la participation responsable ;

la concertation tripartite patronat-syndicatgouvernement qui permet d'examiner, périodiquement, les problèmes qui se posent aux travailleurs en vue de leur chercher des solutions;

- les négociations entre syndicats de travailleurs et syndicats d'employeurs qui permettent de préserver la paix sociale, de sauvegarder l'entreprise, de maintenir et de développer l'emploi;

- le respect aussi bien par les travailleurs que les employeurs de la législation et/ de la réglementation du travail.

NOUVELLE VIGUEUR

Je voudrais, Monsieur le Secrétaire général, revenir sur quelques-uns de ces principes notamment la participation resnonsable.

C'est le lieu de saluer le dynamisme, le sérieux et l'engagement des membres de votre bureau confédéral qui ont donné à la participation responsable, une nouvelle vigueur.

Il m'est agréable de noter que vous ne cesses, chaque fois que l'occasion vous est offerte, d'affirmer votre soutien à notre politique de refressement national

Cette preuve de civisme, de lucidité et de réalisme nous permettra de réaliser, ensemble et la stabilité et la concorde

nous nous sommes assignés

dans l'intérêt de la nation séné-

En effet, mon gouvernement a

besoin de votre soutien agissant et permanent, c'est pourquoi

i'en appelle aux travailleurs

Il est heureux de constater que

cet appel a toujours reçu un

écho favorable de la part de

l'ensemble des travailleurs, en

général et de votre bureau

confédéral, en particulier, qui a

choisi le dialogue et la concerta-

tion avec ses partenaires so-

ciaux d'une part, et les pouvoirs

En effet, je reste convaincu

que seules les vertus du dia-

logue et de la concer**t**tion pourront instaurer le consensus so-

cial qui pourra permettre à

notre pays, de poursuivre son

œuvre de construction nationale dans la paix sociale, l'harmonie,

publics, d'autre part.

C'est ainsi que, depuis le 1" mai 1983, des rencontres régulières ont eu lieu entre votre syndicat, les représentants des employeurs et le gouvernement pour faire une analyse exhaustive de la situation économique de notre pays et décider des mesures à prendre pour faire du Sénégal, un pays prospère, fraternel et uni.

Les négociations ont été parfois très ardues mais il convient de souligner qu'elles se sont toujours déroulées dans un parfait esprit de confiance réciproque qui n'a altéré en rien l'autonomie de votre organisme.

Votre bureau confédéral doit être également félicité pour avoir privilégié le dialogue et la concertation non seulement avec le gouvernement mais également, avec les employeurs, au sein de l'entreprise, pour le plus grand profit de tous les partenaires sociaux.

C'est pourquoi, j'estime, Monsieur le Secrétaire général, que la CNTS devra poursuivre les efforts de réflexion quelle a entrepris pour mieux cerner le rôle des travailleurs dans un pays en développement comme le nôtre.

ACCENT PARTICULIER

Il s'agira, pour la CNTS, de mettre un accent particulier sur l'éducation de ses membres et la formation de ses dirigeants mais surtout d'inciter ses adhé-

rents à augmenter et améliorer leur productivité en vue de rendre l'entreprise sénégalaise plus performante et plus compétitive sur les marchés extérieurs.

A cet effet, la CNTS devra exhorter ses adhérents à redoubler d'efforts et de vigilance dans la lutté contre le laxisme et l'absentéisme, sous toutes ses formes, au sein de l'entreprise.

Toujours, pour préserver l'harmonie et la paix sociale, nous veillerons à ce que les employeurs respectent scrupuleusement les dispositions législatives et réglementaires prises dans le domaine du travail.

Nous demanderons, cependant, à la CNTS d'exiger également, de ses adhérents un respect similaire de ces textes.

Pour en venir à l'examen de votre cahier des doléances de 1983, je voudrais vous affirmer, Monsieur le Secrétaire général, que nous avons été non seulement attentifs à vos problèmes mais aussi disposés à les resoudre dans toute la mesure de nos moyens.

C'est pourqu'à, dès le dépôt de votre cahier des doléances de 1983, mon gouvernement a, conformément à si politique de vérité et de transparence, analysé chacune d'elles et cherché, en étroite collaboration avec votre bureau confédéral, à leur trouver des solutions adéquates, rapides et compatibles avec la réalisation des critères de performance assignés aux secteurs économique et financier de la nation.

Comme vous le savez, Monsieur le Secrétaire général, nous avons déjà enregistré de grands progrès dans le sens de l'amélioration de la condition des travailleurs.

Je ne reviendrai pas sur les mesures concrètes qui ont été prises depuis le 1" mai 1983 en faveur du monde du travail et dont l'inventaire a été fait par le ministre de la Fonction publique, de l'Emploi et du Travail dans son message du 30 avril 1984.

Le discours du ministre vous aura sûrement permis de constater, avec moi, Monsieur le Secrétaire général, que les doléances que vous formulez, au nom de la CNTS, sont des problèmes qui n'ont cessé de préoccuper, au plus haut point, mon gouvernement qui n'a ménagé aucun effort pour leur trouver des solutions sauvegardant l'intérêt de tous les partenaires

CONCERTATION TRIPARTITE

Je peux vous assurer, Monsieur le Secrétaire général, que c'est cette même volonté qui animera mon gouvernement dans l'exemen des différentes doléances contenues dans votre cahier de 1984.

Elles seront étudiées, avec diligence, dans le cadre de la concertation tripartite que nous avons instaurée ensemble et qui sera consolidée avec vous et les oroganisations d'employeurs pour leur trouver des solutions.

Je ne terminerai pas cependant, Monsieur le Secrétaire général, sans vous demander d'être mon interprète auprès de vos mandants pour leur dire combien l'amélioration du niveau de vie des Sénégalais, en général, et des travailleurs salariés, en particulier, préoccupe mon gouvernement qui n'épargne aucun effort pour atteindre cet objectif.

Aussi, mon gouvernement s'est-il assigné comme mission essentielle de conduire la politique de redressement économique et financier, seule réponse efficace et cohérente à une crise économique qui frappe non seulement le Sénégal mais encore tous les pays du monde.

Il n'est pas, à l'heure actuelle, de tâche exaltante, d'exigence plus grande que l'action pour le redressement économique, condition sine qua non de la poursuite vigoureuse d'une politique sociale marquée du sceau du progrès et de la justice.

L'immensité de cette tâche nationale rend obligatoire la mobilisation de toutes les forces nationales, celle de la CNTS, en premier lieu. C'est pourquoi, il nous faut, à l'heure actuelle, une CNTS forte, bien soudée et mobilisée en permanence pour soutenir lé président de la Répubique et son gouvernement.

Je vous y invite.